

Protocole sur l'utilisation d'oligo-éléments pour la fertilisation

L'utilisation d'oligoéléments pour la fertilisation (manganèse, cuivre, molybdène, zinc, bore) et d'engrais foliaires à efficacité rapide contenant du calcium et du magnésium doit faire l'objet d'un protocole. Un protocole doit être complété pour chaque parcelle. L'utilisation est liée au respect des conditions suivantes:

- Présentation d'une analyse de sol de la parcelle en question (max. 4 ans), d'une analyse végétale ou d'un symptôme visible
- Parcelle témoin délimitée (non traitée)
- Documentation de l'effet de l'utilisation d'oligoéléments

Nom, prénom:		N° d'exploitation bio.inspecta:	
Rue/n°:		Téléphone:	
NPA:	Localité:	Ct:	

Raisons de l'utilisation d'oligoéléments: (symptômes de carence, carence probable)

Nom ou n° de la parcelle:	
Culture:	
Espèce, variété:	

Voir au verso

Quels oligoéléments ont-ils été utilisés?

Produit	Oligoélément(s)	Utilisation	Quantité totale			Surface
			Bouillie	Produit	Conc.	
Nom	Nom	Date	l/ha	kg/ha	%	ha

Parcelle témoin:

Nom ou n° de la parcelle	Surface	Espèce, variété

Efficacité de l'utilisation d'oligoéléments en comparaison avec le contrôle:

- Annexes: Plans de situation de la parcelle à traiter et de la parcelle témoin (obligatoire)
 Analyse de sol, analyse végétale ou preuve d'un symptôme visible (obligatoire)
 Rapport du conseiller (facultatif)

Le chef d'exploitation déclare qu'il a pris connaissance des conditions sous lesquelles il a le droit d'utiliser des oligoéléments (**voir liste actuelle des intrants**). Il s'efforcera de trouver des solutions alternatives.

Lieu, date:	Nom et signature du chef d'exploitation
-------------	---

→ Le formulaire de protocole doit être remis au contrôleur lors du contrôle, à l'attention de l'organisme de certification.